



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE • VOLUME 150 • NUMÉRO 23

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mercredi 23 mars 2016

Présidence de
l'honorable GEORGE J. FUREY

TABLE DES MATIÈRES

(L'index quotidien des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Service des débats : Josée Boisvert, Édifice national de la presse, pièce 831, tél. 613-219-3775
Centre des publications : Kim Laughren, Édifice national de la presse, pièce 926, tél. 613-947-0609

Publié par le Sénat
Disponible sur Internet : <http://www.parl.gc.ca>

LE SÉNAT

Le mercredi 23 mars 2016

La séance est ouverte à 14 heures, le Président étant au fauteuil. [Traduction]

Prière.

[Traduction]

LE DÉCÈS DE JIM HILLYER, DÉPUTÉ

HOMMAGES

Son Honneur le Président : Honorables sénateurs, c'est avec grand regret que nous avons appris, ce matin, la nouvelle du décès soudain de M. Jim Hillyer, député de Medicine Hat—Cardston—Warner. M. Hillyer a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en tant que député de Lethbridge en 2011.

Au nom de tous les honorables sénateurs, j'offre mes plus sincères condoléances à son épouse, Livi, et à leurs quatre enfants, London, Taylor, Nation et Asia.

[Français]

J'invite maintenant l'honorable leader de l'opposition à prendre la parole.

L'honorable Claude Carignan (leader de l'opposition) : Honorables sénateurs, c'est avec une immense tristesse que je prends la parole aujourd'hui après avoir appris, ce matin, le décès soudain d'un cher collègue et ami, Jim Hillyer, député conservateur de l'Alberta.

[Traduction]

Âgé de 41 ans, Jim était un époux dévoué, père d'une jeune famille dynamique, et il avait une passion pour la politique. Il nourrissait des liens étroits avec ses électeurs, et son grand esprit de collégialité sur la Colline était apprécié de tous.

[Français]

Comme la vie est imprévisible.

Elle peut être source de bonheurs imprévus, ou encore frapper à notre porte sournoisement, porteuse de la plus grande tragédie.

Et comme la vie est courte.

Trop souvent, nous ignorons à quel moment il nous faudra dire adieu à une personne que nous connaissons. Nous cheminons tous vers la même destination, mais nul ne connaît le jour ni l'heure de l'arrivée. Il ne faut pas nous empêcher de vivre pour autant, mais il faut en être conscient, pour savourer chaque instant, pour profiter de la présence de ceux et celles qui nous entourent.

Il y a une expression qui dit : « Ne m'envoyez pas de fleurs lorsque je serai mort. Si vous m'aimez, offrez-moi des fleurs dès maintenant. »

Les esprits s'échauffent parfois en politique. Nous débattons beaucoup, et parfois nous devenons si bouillants de colère que nous nous couchons encore fâchés le soir. La vie est trop courte pour cela.

[Français]

Je paraphraserai un soldat américain qui disait : « Ce qu'on fait pour soi meurt avec nous; ce qu'on fait pour les autres reste avec eux. » Nous nous souviendrons de Jim comme d'un homme qui a beaucoup donné : à sa famille, à ses amis, à sa communauté et à son pays.

[Traduction]

Ce que nous faisons pour nous-mêmes meurt avec nous; ce que nous faisons pour les autres reste.

[Français]

On m'a dit que Jim était un homme de foi. Il avait souffert d'une grave maladie, l'avait surmontée et s'était rétabli de façon remarquable. Nul ne sait combien de temps il nous reste et, comme l'a dit Molière : « On ne meurt qu'une fois et c'est pour si longtemps. »

Je vous propose, chers collègues, de faire quelques appels aujourd'hui pour dire à certaines personnes dans votre vie qu'elles vous sont très chères.

Au moment où la famille et les amis de Jim amorcent un deuil difficile, gardons-les dans nos pensées et dans nos prières et offrons-leur toute l'aide et le soutien des amis de Jim sur la Colline.

[Traduction]

L'honorable James S. Cowan (leader des libéraux au Sénat) : Honorables sénateurs, au nom du caucus libéral sénatorial, je tiens à ajouter l'expression de ma sympathie après les témoignages des sénateurs Furey et Carignan.

La perte d'un collègue parlementaire est toujours difficile, mais la perte d'un collègue si jeune est véritablement tragique. Je n'ai pas connu personnellement M. Hillyer, mais je sais, d'après des collègues qui le connaissaient bien, qu'il s'agissait d'un homme qui croyait avec passion en de nombreuses causes et qui servait fort bien ces causes. Son œuvre de représentation et de défense de différentes causes manquera à ses collègues les plus proches, ainsi qu'à nous tous.

Je tiens à offrir mes plus sincères condoléances à ses collègues, à ses amis et à sa famille.

[Français]

LES TRAVAUX DU SÉNAT

MINUTE DE SILENCE

Son Honneur le Président : J'invite les honorables sénateurs à se lever pour observer une minute de silence en l'honneur de feu le député Jim Hillyer.

Les honorables sénateurs observent une minute de silence.

L'honorable Claude Carignan (leader de l'opposition) : Honorables sénateurs, par respect pour Jim et par solidarité pour l'ensemble des membres de la grande famille du Parlement, je propose que le Sénat s'ajourne maintenant.

Son Honneur le Président : Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

(La séance est levée, et le Sénat s'ajourne au jeudi 24 mars, à 13 h 30.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 23 mars 2016

	PAGE		PAGE
Le décès de Jim Hillyer, député		Minute de silence.	
Hommages.		Son Honneur le Président	393
Son Honneur le Président	392	Les travaux du Sénat	
L'honorable Claude Carignan	392	L'honorable Claude Carignan	393
L'honorable James S. Cowan	392		

Publié par le Sénat

Disponible sur Internet : <http://www.parl.gc.ca>